

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA
MUNICIPALITÉ DE PIKE RIVER, TENUE AU BUREAU MUNICIPAL, SIS AU 548,
ROUTE 202 À PIKE RIVER, LE MERCREDI LE 20 OCTOBRE 2025 À 19 HEURES.

Citoyen(s) présent(s) 0

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présences : Monsieur Justin Raymond Monsieur Marc-Antoine Bellefroid
 Madame Patricia Rachofsky Monsieur Yan Asnong
 Madame Alexandra Thibault Monsieur David Gasser

Sous la présidence du Maire Martin Bellefroid. Madame Lucie Riendeau, directrice générale, assistait également à la séance.

Ayant constaté le quorum, le maire procède à l'ouverture de la séance extraordinaire à 19 h 27.

La directrice générale mentionne que les membres du conseil ont été assermentés.

2025-10-201 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour de la présente assemblée.

- 1- Adoption de l'ordre du jour.
- 2- Octroi du contrat pour l'aménagement du parc.
- 3- Analyse de la cybersécurité du parc informatique de la municipalité
- 4- Période de questions.
- 5- Levée de l'assemblée.

Adopté

2025-10-202 Octroi du contrat pour l'aménagement du parc.

Considérant qu'une demande de soumission par voie d'invitation écrite a été envoyée à trois entrepreneurs différents;

Considérant que deux soumissions ont été reçues et qui se décrivent comme suit :

- Excavation Bedford Inc.: 54 233.71\$ taxes incluses.
- Jomerex Inc.: 57 384.02\$ taxes incluses.

Considérant que la soumission de Excavation Bedford Inc. est la plus basse conforme;

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur Justin Raymond et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'octroyer le contrat pour l'aménagement du parc en conformité du devis à Excavation Bedford Inc.

Adopté

2025-10-203 Analyse de la cybersécurité du parc informatique de la municipalité.

Considérant que la compagnie ALT Informatique a procédé à une analyse du parc informatique de la Municipalité et que des correctifs ont été énumérés dans le rapport d'anomalies dont copie a été soumise aux membres du conseil.

Par conséquent, il est proposé par Monsieur Justin Raymond, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accuser-réception du rapport et qu'un estimé des coûts sera présenté à une séance ultérieure.

Adopté

2025-10-204 Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Marc-Antoine Bellefroid, appuyé par Monsieur David Gasser et résolu à l’unanimité des conseillers de lever la présente séance à 20 :10 heures.

Adopté

Martin Bellefroid, maire

Lucie Riendeau, directrice générale

Certificat de disponibilité de crédits

Je, Lucie Riendeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu’il y a des fonds disponibles pour les dépenses mentionnées dans le procès-verbal de la séance 20 octobre 2025.

Lucie Riendeau, Directrice générale

Je, Martin Bellefroid, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid, Maire